



AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L 4241-3

Publié sur le site : <http://voies-navigables.bretagne.bzh>

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : Horaires de passage à l'écluse de Guily Glaz

Avis n° : 2020 - BNB-B- 019

du: 27 juillet 2020

Secteur (bief) : 237

Point(s) kilométrique(s) : du PK [] + [] au PK [] + []

Fait(s) à signaler :

Vu le code des Transports et notamment l'article L4241-3;

Considérant que le passage à l'écluse de Guily Glaz est assuré entre 2h30 avant la pleine mer et 2 h00 après la pleine mer, dans une amplitude comprise entre :

9h00 et 19h00 du 01 janvier au 02 avril et du 26 octobre au 31 décembre;

7h00 et 22h00 entre le 3 avril et le 25 octobre.

Les usagers sont informés que les horaires calculés de passage sont indiqués dans le tableau joint au présent avis

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest

Direction déléguée aux voies navigables (contact.ddvn@bretagne.bzh)

Adresser tout courrier à l'adresse suivante :

Conseil régional, 283 avenue du Général Patton – CS 21101 35711 RENNES CEDEX 7